

## ÉDITEUR

CNPP Entreprise  
Siège social : route de la Chapelle-Réanville,  
CS 22265, F-27950 Saint-Marcel  
www.cnpp.com  
ISSN : 0014-6269, Commission paritaire : n° 1118 T 84007  
Dépôt légal à parution



## DIRECTION

- Gérant directeur de la publication : **Guillaume Savornin**
- Directrice adjointe : **Géraldine Guichard**

## RÉDACTION

Route de la Chapelle-Réanville,  
CS 22265, F-27950 Saint-Marcel  
Tél. : +33 (0)2 32 53 64 00

e-mail : [redaction@faceaurisque.com](mailto:redaction@faceaurisque.com)

- Rédacteur en chef : **David Kapp**
  - Rédactrices : **Gaëlle Carcaly, Valérie Dobigny**
  - Secrétaire de rédaction : **Martine Porez**
- Ont également participé à ce numéro : Sébastien Samuelli, Franck Charton, Patrick Haas, Antonyo Arroyo, Éric Boucher, Morgane Darmon, René Dosne, Jean-François Michel

## DIFFUSION ET ABONNEMENTS

CNPP, route de la Chapelle-Réanville,  
CS 22265, F-27950 Saint-Marcel

- Responsable diffusion : **Cécile Fabbroni**
- Service abonnements : **Élodie Artero**

Tél. : +33 (0)2 32 53 64 32

e-mail : [abonnements@faceaurisque.com](mailto:abonnements@faceaurisque.com)

Périodicité : 10 numéros par an

Suppléments : 20 numéros par an

Tarifs 2018 – Abonnement :

France : 330 € TTC – Zone euro : 370 € HT

Autres pays : 405 € HT

## PUBLICITÉ

CNPP, 48, boulevard des Batignolles, F-75017 PARIS

- Chef de publicité : **Cécile Coffinet**
- Responsable petites annonces : **Danielle Vincent**

Tél. : +33 (0)1 44 50 57 66

e-mail : [pub@faceaurisque.com](mailto:pub@faceaurisque.com)

Les petites annonces paraissent sur le site

[www.faceaurisque.com](http://www.faceaurisque.com)

## PRODUCTION

- Responsable de fabrication : **Sophie Gramond-Rault**

- Webmaster : **Jérôme Fagnou**

## MAQUETTE

Caractère B, 9 rue Anatole de la Forge, 75017 Paris

## IMPRESSION

Corlet Imprimeur, ZI rue Maximilien Vox  
14110 Condet-sur-Noireau



Certification : PEFC – Taux de fibres recyclées : 0 %  
Origine papier couverture : Autriche – Impact sur l'eau : Ptot : 0,032 kg/t  
Origine papier intérieur : Allemagne – Impact sur l'eau : Ptot : 0,014 kg/t

La reproduction de nos articles ne peut être faite qu'avec l'accord préalable de la rédaction et peut, pour certains, donner lieu à versement de droits d'auteur. Les textes publiés dans Face au Risque n'engagent que la responsabilité de leur auteur, de même que les messages publicitaires n'engagent que la responsabilité de l'annonceur. Les photos et documents fournis avec les articles ne sont pas retournés.

© CNPP. Les articles publiés dans Face au Risque sont sa propriété exclusive. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite (art. L.122-4 du code de la propriété intellectuelle). Seules sont autorisées les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » (art. L.122-5).

# La sécurité, pilier d'une société de confiance

Sous des intentions louables de baisse du coût de la construction et de développement de l'innovation, le Gouvernement a intégré dans l'article 26 du projet de loi n° 424 « pour un État au service d'une société de confiance », le droit pour les maîtres d'ouvrage à un « permis de faire ».

Ce droit permet de déroger à certaines règles de la construction, y compris celles relatives à la sécurité incendie, sous réserve que soit apportée la preuve de l'atteinte de résultats équivalents aux règles dérogées.

Même si les règles techniques relatives à la sécurité incendie sont parfois peu lisibles pour le « non expert », il ne faut pas oublier qu'elles sont le fruit, pour beaucoup d'entre elles, du retour d'expérience. En outre, elles ont fait la preuve de leur efficacité sur la baisse significative des grands sinistres et sur le nombre de victimes.

Pour bâtir une société de confiance – et la sécurité en est l'un des piliers – il est donc indispensable d'encadrer très rigoureusement ces possibilités de dérogations et de mettre en place des méthodes d'évaluation reconnues par les parties prenantes. ■

**Guillaume Savornin**

Directeur de la publication

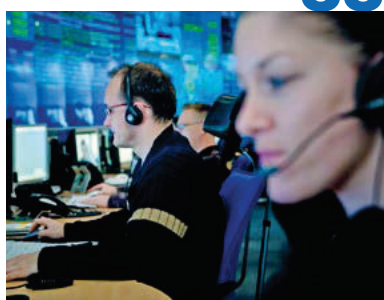
“  
Même si les règles techniques  
sont parfois peu lisibles,  
il ne faut pas oublier  
qu'elles sont le fruit  
du retour d'expérience.”





25

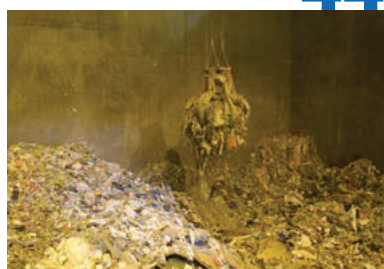
33



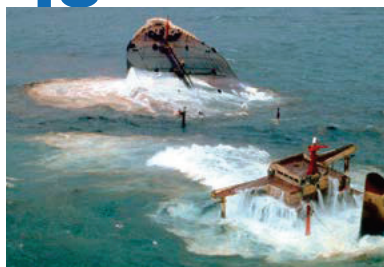
36



44



48



## 1 ÉDITORIAL

- La sécurité, pilier d'une société de confiance

## 4 EN BREF

## 8 L'ÉVÈNEMENT

- Le #FIC2018

## 9 DOSSIER

### Sécurité-Sûreté : l'union sacrée ?

- 10 Polyvalence incendie-malveillance : vers une nouvelle donne
- 13 Polyvalence ou spécialisation : ce que vous en pensez...
- 16 La grande distribution, un secteur précurseur
- 18 Vers la fin d'un « bricolage » en sécurité-sûreté
- 22 Les services internes de sécurité résistent à l'externalisation

## 25 DROIT

- Conduites addictives au travail
- 28 Textes parus en 2017

## 33 BONNES PRATIQUES

- Sensibiliser les collaborateurs dans la durée

## 36 RETOUR D'EXPÉRIENCE

- Gigantesque feu de parking à Liverpool
- 40 Accidentologie des entrepôts de matières combustibles

## 44 TECHNIQUES & TECHNOLOGIES

- La détection incendie dans les déchetteries

## 47 INNOVATIONS & APPLICATIONS

## 48 CULTURE & RISQUE



▲ Retrouvez chaque mois les suppléments

- *La Lettre Droit & Réglementation*, pour maîtriser l'environnement juridique et réglementaire de votre activité
- *La Lettre Retour d'Expérience* pour tirer tous les enseignements utiles des sinistres et événements dommageables passés.

Pour recevoir les lettres, communiquez votre numéro d'abonné et votre adresse mail à : [abonnements@faceaurisque.com](mailto:abonnements@faceaurisque.com)

- Encart assemblé : lettre de réabonnement
- Crédit visuel couverture : Face au Risque/D.K., Caractère B
- Crédits visuels sommaire : Pic Basemen/Flickr/Creative commons ; Deutsche Telekom ; Meyrside Fire & Rescue Service ; Flickr ; National Oceanic and Atmospheric Administration/Wikimedia Commons